



1ère RENCONTRE AVENIRS

DIMANCHE 02 NOVEMBRE 2025 - Piscine de PACY ???

CATEGORIE : AVENIRS (Filles & Garçons nés en 2014 & après)

Pour être engagé, le nageur doit être en possession du Savoir Nager en Sécurité et une licence **COMPETITEUR**.

PROGRAMME : Ouverture des portes 14 h 00 – Début 15 h 00

50 M Papillon
50 M Dos
50 M Brasse
50 M NL
100 M 4 Nages
Pause 10 mn
Relais 4 x 50 M NL

TROIS EPREUVES MAXIMUM PAR NAGEUR.

Pour cette réunion de reprise au cours de laquelle les plus jeunes effectueront leur première compétition, il sera laissé le choix aux entraîneurs d'engager leurs nageurs sur trois épreuves, sans obligation de faire le 100 M 4N.

RECOMPENSES : Une médaille aux cinq premiers par année d'âge, au classement des 3 épreuves
Une médaille aux trois premiers relais

FRAIS D'ENGAGEMENT : 2,00 € par épreuve individuelle
4.00 € par relais

Engagements :

Sur EXTRANAT, pour le **LUNDI 20 JANVIER 2025, AVANT MINUIT**

Règlement :

par virement bancaire ou par chèque (à envoyer au secrétariat départemental, Mme CRAMBERT)

IMPORTANT : La combi, c'est pas permis ! Le port de la combinaison est interdit à la catégorie « Avenirs » pour toutes les compétitions départementales et régionales.